Commune de Saint-Lyé

LE LYOTAIN

Juin

Année 2011 - Numéro 2

Dans ce numéro :

Edito	1
Infos mairie	2
Environnement	5
Réforme fiscale	6
Echo du conseil	7
Echo du SIGE	8
13 et 14 juillet	9
Club ados	10
Etat civil	12
Numéros utiles	12

Une première fleur !

Après quelques prix d'encouragement, la commune s'est vue décerner en 2010 une fleur par le comité régional du tourisme (la région Champagne-Ardenne est la 1ère région fleurie de France).

La remise officielle a eu lieu le 14 mai dernier.

Ce prix récompense les efforts effectués par les agents du service technique, tant pour la création des massifs, sous la houlette de Jérôme Colson aidé de Monsieur Courteaux de l'Arc en Fleurs à Charmont sous Barbuise, que pour l'entretien et l'arrosage des divers espaces verts de la commune. Nous le devons également aussi à vous, Lyotains et Evéchâts, pour le fleurissement de vos maisons et la propreté de leurs abords (trottoirs et caniveaux).

La commune est à l'honneur également avec Monsieur et Madame Lenoir qui obtiennent depuis plusieurs années le 1er prix départemental de fleurissement des maisons avec jardin visible de la rue.

2011 a vu la réfection de l'îlot central sortie côté Payns, la mise en place de vasques fleuries rue des Maisons Brûlées, le balayage et le traitement des caniveaux sur le hameau de Grange l'Evêque ainsi que son fleurissement.

Les lettres de la commune, sur le parvis de l'église, étant en mauvais état, seront, à l'automne, remplacées par du gazon en vue de la création de nouveaux massifs pour le printemps 2012 ou 2013.

Le concours communal de fleurissement est reconduit et les membres de la commission passeront courant juillet.

Merci à tous
Jean-Paul Fauconnet

Informations mairie

Dates des encombrants

Saint-lyé : **14 septembre 2011**.
Grange l'Evêque : **07 septembre 2011**.
A sortir la veille au soir du ramassage.

CHIENS ERRANTS TARIF JOURNALIER

En application des articles L 2212-1 et 2 du code général des collectivités territoriales relatifs aux pouvoirs de police du maire, et de l'article L 211-22 du code rural, le maire est responsable des animaux errants trouvés sur la commune.

Pour tenter de résoudre ce problème récurrent, la commune travaille avec l'association APDA (assistance-protection-défense des animaux).

La mairie est seule habilitée à prendre contact avec l'association et aucun animal ne doit être emmené à l'association sans l'aval de la mairie.

La commune dispose d'un chenil dans la cour de la mairie qui permet d'accueillir les chiens errants en attendant que les propriétaires viennent les chercher.

Pour inciter les propriétaires à venir rapidement et pour dédommager la commune, le conseil municipal a fixé un tarif journalier «de garde» qui sera appliqué au propriétaire, et qui couvrira entre autres les frais de nourriture. Celui-ci sera de 20 € par jour. La somme ainsi retenue, sera appliquée au delà de la demi-journée de «garde».

La gendarmerie de Barberey Saint Sulpice communique : La gendarmerie recrute des gendarmes et des gendarmes adjoints volontaires. Pour les conditions de recrutement, vous pouvez consulter le site www.lagendarmeriercrute.fr ou téléphoner à la brigade de Barberey au 03.25.42.32.90

LOGEMENT COMMUNAL

La commune met en location un appartement situé 6 rue Henri Rodin (logement au-dessus de l'accueil collectif de mineurs sans hébergement). Il est disponible de suite.

Les locaux sont distribués de la façon suivante : un couloir, trois chambres, un séjour, une cuisine, une lingerie, des placards, une salle de bains, un wc et une cave au sous-sol.

Le loyer s'élève à 563 euros, chauffage compris.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à l'accueil de la mairie.

A l'approche des vacances, pensez au renouvellement de vos titres d'identité (carte d'identité ou passeport)

Auprès de la mairie du domicile pour la CNI et auprès d'une mairie dotée d'une station pour les passeports biométriques (La Chapelle Saint Luc, Troyes, etc…)

RISQUES D'INCENDIES DUS A LA SECHERESSE

La situation de sécheresse que connaît actuellement la France a provoqué de nombreux départs de feux sur l'ensemble de l'hexagone (feux de végétation, feux de forêts, mais également incendies de hangars ou de granges susceptibles de contenir des végétaux secs tels que de la paille ou du foin)

Dans ce contexte, nous vous demandons de demeurer très vigilants et de respecter les prescriptions de l'arrêté préfectoral de 2007, règlementant les feux et brûlages de végétaux et matières en plein air. Il est consultable en mairie, sur les sites internet suivants :

www.aube.gouv.fr (rubrique aménagement du territoire/traitement des déchets)
www.saint-lye.fr (rubrique actualités)

CHORALE TOUT POUR LA CHANSON

Ce groupe vocal, sur le thème TOI et MOI, a attiré une quarantaine de «spectateurs-acteurs» afin de les faire participer à la répétition publique organisée le 20 mai. Cette initiative a permis aux lyotains de vivre pleinement le fonctionnement d'une chorale et d'y être intégrés le temps d'une répétition.

Si certains se sont découverts une vocation de choristes, ils peuvent contacter le président : Yves PAILLE (03.25.82.14.56) ou le chef de cœur : Isabelle CRUSSON (06.84.45.25.17)

COMMISSION DE DISCIPLINE EN ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE

Que ceux qui ont envie de participer à une expérience totalement novatrice se lèvent !

La loi pénitentiaire du 24 novembre 2009 a modifié la composition des commissions de discipline qui, dans chaque établissement, sanctionne les incartades des détenus. Jusque-là, elle était constituée du directeur, ou de son délégué, et de deux assesseurs issus de l'Administration pénitentiaire.
La nouvelle loi impose qu'un des deux assesseurs soit recruté dans la société civile, plus précisément : «Parmi des personnes qui manifestent un intérêt pour les questions relatives au fonctionnement des établissements pénitentiaires». L'habilitation est délivrée par le président du tribunal de grande instance : «C'est une mesure qui va dans le sens de la transparence. il est important que les citoyens participent à la vie en détention», commente Edwige Wittrant, présidente du TGI de Troyes.

Être motivé et disponible

Il y a quelques restrictions. Les candidats ne doivent être en famille ni avec un surveillant pénitentiaire, ni avec un détenu, ne pas être magistrats, ni avocats, ni fonctionnaires d'un service judiciaire. Sont également exclus les «collaborateurs occasionnels du service public pénitentiaire» : les différents intervenants extérieurs tels les enseignants ou les visiteurs de prison.
Ces cas de figure mis à part, tous ceux qui, homme ou femme, ont une motivation, plus de 18 ans, pas de condamnation au casier judiciaire depuis cinq ans, peuvent postuler.

Lettre de motivation et cv à adresser à :

Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance de Troyes
83, rue du Général de Gaulle
BP 384
10026 Troyes cedex

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT-LYE

HORAIRES ETE 2011

03.25.81.32.47

JUILLET

FERME LE SAMEDI 16 JUILLET

A partir 18 juillet jusqu' au 30 juillet

Lundi :	15 h 30 à 17 h
Mercredi :	15 h 00 à 17 h 30
Jeudi :	17 h 30 à 19 h
Samedi :	13 h 30 à 15 h

AOUT (fermé le samedi)

Lundi :	15 h 30 à 17 h
Mercredi :	15 h 00 à 17 h 30
Jeudi :	17 h 30 à 19 h

Reprise des horaires habituels le 31 Août

CIMETIERE COMMUNAL

La commune informe les titulaires de concession ainsi que leurs parents ou ayants droit qu'une procédure de reprise des concessions en état d'abandon est engagée.

Un constat d'abandon a été effectué le mardi 14 juin 2011.

La liste des sépultures concernées ainsi que leur emplacement est consultable en mairie.

Sans remise de ces emplacements dans un bon état d'entretien et de propreté, la commune procédera à leur reprise.

QUALITE DE L'EAU

Suite aux dernières analyses de l'agence régionale de santé de Champagne Ardenne, la restriction d'usage de l'eau est levée. La teneur en nitrates reste élevée (46 mg//l) mais conforme à la limite de qualité définie par l'arrêté du 11 janvier 2007 (50 mg/l). Une surveillance particulière sur ce paramètre est maintenue.

PANNEAUX D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Comme vous avez pu le constater, la commune a procédé à l'installation de panneaux d'affichage à divers endroits de la commune.

Ces panneaux sont destinés pour certains à l'affichage municipal (chemin de l'étang, impasse des mésanges, avenue de la Gare : hôtel de ville et cimetière, stade, maison pour tous et mairie annexe de Grange l'Evêque) et d'autres plus particulièrement pour les associations lyotaines (stade, salle des fêtes et maison pour tous).

Pour tout affichage, merci de vous adresser à l'accueil de la mairie.

Contacts : 03.25.76.60.07 ou mairie@saint-lye.fr

Saint lyé et l'environnement

Comme vous avez pu le constater depuis plusieurs années, la commune de Saint Lyé s'évertue à rendre son environnement plus accueillant par ses investissements.

Cette politique s'est traduite notamment par des travaux de réfection des trottoirs de la commune et dernièrement, vous avez pu l'observer, un quad sillonne les rues de notre commune pour faire disparaître les mauvaises herbes.

Pourquoi faire appel à une entreprise ?

Depuis quelques années et désormais renforcée avec le grenelle 2, l'utilisation des produits phytosanitaires est devenue très complexe tant dans la composition, le dosage que le stockage. D'autres contraintes s'imposent à nous telle que la préservation des nappes phréatiques et la protection du personnel.

C'est pour cette raison que la commission environnement a proposé au conseil municipal de recourir à une société spécialisée (supprimant de ce fait les problèmes liés au stockage : locaux inadaptés, etc…). Après consultation, c'est la société AIR SOL de Fère Champenoise (51) qui a été retenue. Cette société dispose d'un agrément du ministère de l'agriculture.
Cette société à l'aide d'un quad équipé de différents tuyaux et d'une bonbonne de gaz parcourt les rues de la commune (Saint Lyé et Grange l'Evêque).

Pour les trottoirs et les caniveaux, les produits utilisés sont sans classement toxicologique avec un court délai d'absorption par le feuillage sec, c'est-à-dire environ 5 minutes.
A proximité des bâtiments recevant du public et du château d'eau, un traitement thermique à 2000 degrés est effectué.

La propreté et le respect de notre environnement sont l'affaire de tous, c'est pourquoi je compte sur vous pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement et garder à notre commune un caractère accueillant.

Merci à tous

Jean-Paul Fauconnet

2011 ANNEE DE REFORME FISCALE LOCALE

Elément générateur de la réforme :

Suppression de la Taxe Professionnelle qui est désormais remplacée par la Contribution Economique Territoriale : CET

La CET comprend 2 fractions principales :

La Cotisation Foncière des Entreprises : CFE

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises : CVAE

Auxquelles s'ajoutent divers éléments

L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux : IFER

La Taxe sur les Surfaces Commerciales : TASCOM

Transferts d'impôts d'état

+ ou – la Dotation de Compensation de la Réforme de la TP DCRTP pour compenser les pertes de recettes liées à la réforme et qui garantit les ressources pour chaque collectivité par le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources : FNGIR

Evolution des composantes des Recettes fiscales communales

Avant la réforme	*Après la réforme*
• *Taxe d'habitation*	*Taxe d'habitation* *TH ancienne part département*
• *Taxe foncier bâti*	*Taxe foncier bâti*
• *Taxe foncier non bâti*	*Taxe foncier non bâti* *TFNB ancienne part région* *TFNB ancienne part département*
• *Taxe professionnelle*	*CFE + 26.5% de la part CVAE* *IFER* *TASCOM* *Part foncière TP département* *Part foncière TP région*

Ces transferts de taxes entre collectivités ont entraîné la nécessité d'instituer des taux rebasés ou taux de référence. L'année de référence étant 2010.

Taux communaux votés pour 2010 :

TH : 13,53 TFB : 23,32 TFNB : 19,61 CFE : 10,58

Taux de référence 2010 :

TH : 23,73 TFB : 23,32 TFNB : 20,56 CFE : 19,41

DETERMINATION DES TAUX 2011

Bases d'imposition Effectives 2010	*Recettes 2010*	*Bases d'imposition prévisionnelles 2011*	*Recettes 2011 attendues pour budget en équilibre*
TH : 2 704 892	*365 292*	*TH : 2 813 000*	*TH: 674 276*
TFB : 1 586 875	*370 059*	*TFB : 1 663 000*	*TFB: 391 636*
TFNB : 148 288	*29 079*	*TFNB: 151 300*	*TFNB: 31 410*
CFE: 231 009	*24 441*	*CFE: 230 000*	*CFE: 45 540*
Compensation relais	*+ 127 706*	*recettes tx constant*	
	Total: 917 257	*1 131 087*	*Total: 1 142 862*

Variation pression fiscale 2011 : 1 131 087 : 1 142 862 = 1,010001 soit + 1,0001%

Taux 2011 votés par le conseil municipal :

TH : 23,97 TFB : 23,55 TFNB : 20,76 CFE : 19,60

Il est à noter que la commune, pour 2011, reverse au FNGIR la somme de 250 369€.

Cette somme représente la contribution des lyotains pour :

- *Alléger la charge fiscale des entreprises*
- *Lutter contre la délocalisation*
- *Dynamiser les investissements*
- *Simplifier les démarches des professionnels*
- *Pérériser les ressources des collectivités*

Ceci sans compter les diminutions ou suppressions de subventions de la part des départements et régions du fait de l'amputation de leurs ressources fiscales, des subventions parlementaires, de la non prise en compte de certains travaux ou investissements pour l'attribution de la dotation.

Le maire Marcel SPILMANN

L'Écho du conseil

Séance du 15 avril

Le conseil municipal :

♦ ***Sur proposition du maire,***

- vote à l'unanimité les taux 2011 à appliquer aux taxes communales

-approuve le compte administratif 2010 qui présente au 1er janvier 2011 un excédent brut de 659 308.92 €

- accepte de céder à la société Aube Trans Benne les parcelles cadastrées ZE 139-141-143 pour une surface totale de 4826 m2 au prix de 17 €ht le m2.

- accepte d'acquérir une surface de 570 m2 à prendre dans la parcelle ZK 37 pour aménager un chemin d'accès au futur bassin de rétention à Grange l'Evêque. La transaction s'effectue au prix de 4 € du m2.

- accepte les acquisitions rendues nécessaires pour des alignements de voiries et qui sont proposées à titre de régularisation

- est invité à accepter de lancer une procédure d'alignement des rues du Calvaire et de la Jonchère (pour partie), préalablement aux travaux de voiries prévus sur 2011

- émet un avis défavorable au projet d'extension de la carrière présentée par la société Larbalétier à Payns.

Séance du 1er juin

le conseil municipal :

- accepte (1 abstention) d'ajouter deux articles au règlement intérieur de l'ACMSH :

l'un prévoit que tout service réservé sera facturé s'il n'a pas été modifié dans la période d'inscription sauf à justifier l'absence pour raison médicale.

l'autre précise les modalités de rappel à l'ordre avec possibilité d'exclusion en cas de comportement «inadapté».

- accepte le balisage des chemins de randonnée créés par le pays Seine Melda Côteaux Champenois et le passage des randonneurs, qui empruntent des chemins communaux .

- prend acte du rapport annuel établi pour 2010 pour les services d'eau potable et d'assainissement.

- accepte la cession de la camionnette des pompiers au prix de 1 000 € ainsi qu'un TIPI au prix de 500 €.

- accepte d'amortir les subventions à accorder au SDEA pour les travaux de renforcement du réseau d'éclairage public

- valide sur le principe les orientations prescrites par la commission chargée de réfléchir à l'aménagement prévu devant le futur restaurant scolaire :
. réalisation d'une piste cyclable à double sens
. aire de dégagement pour les bus
. réalisation de 4 places de stationnement pour les riverains : 2 au niveau de la maison Adam et 2 au niveau de la maison Vaillant
. réalisation de stationnement pour les handicapés
. pose de barrières devant le centre afin d'obliger les enfants de la maternelle à longer le bâtiment pour se trouver en face de l'accès menant au parking de la poste
. mise en place d'un parking pour les enseignants et le personnel du centre le long du passage menant à l'école primaire, une barrière règlementerait son accès
. plateau surélevé devant l'espace

En ce qui concerne la circulation rue Henri Rodin, le conseil ne suit pas l'avis de la commission et privilégie le maintien du sens interdit sauf riverains. La commission est invitée à continuer sa réflexion. Elle rejoint toutefois l'avis de la commission circulation pour l'instauration d'un sens unique dans le sens rue Léon Gauthier-rue du Moulin- rue Henri Rodin-ruelle du Moulin.
- autorise le maire à signer l'avenant à passer avec la société station service du froid qui transfère son fonds de commerce à la société Santerne dans le cadre du lot «équipement de cuisine» des travaux de construction du restaurant scolaire.
- accepte qu'à compter de la rentrée scolaire 2011-2012, les factures de transport scolaire soient payées directement par le conseil général et ne transitent plus par la commune, ce qui évitera des opérations comptables (paiement des factures et encaissement du remboursement du conseil général). Il autorise par ailleurs le maire à signer l'avenant correspondant à la convention passée en 2004.
Le conseil municipal procède au tirage au sort sur la liste électorale de 6 jurés pour le jury de la cour d'assises 2012 (stade préparatoire de la procédure).

Informations et questions diverses :

- Un nouveau policier prendra ses fonctions le 1er septembre.
- le maire informe le conseil de sa volonté de reprendre le dossier «centre bourg» et l'invite à recréer une commission qui se composera des membres suivants : Françoise Nida, Nancy Molières, Robert Besançon, Robert Cohen, Anne-Marie Frère, Patricia Honnet, Nicolas Mennetrier, Ninetta Nuninger.
- Il informe qu'au titre de la délégation qu'il tient du conseil municipal, il

(Suite page 8)

L'intégralité de chaque conseil municipal est affichée sur les panneaux d'information municipale ou consultable sur le site internet : www.saint-lye.fr

L'Écho du conseil suite

a préempté pour un terrain situé à la sortie de Saint Lyé en direction de Payns, au motif que la commune est déjà propriétaire du secteur (transaction évaluée à 3 000 €)

Il donne lecture de questions posées par Robert Cohen qui appelle les réponses suivantes :

il demande s'il est envisageable d'ouvrir le parc de la mairie aux lyotains : suggestion intéressante à examiner par la commission «centre bourg»

il déplore l'état des chemins menant au trou à pêche à Barberey : François Noblot fait le nécessaire

il demande s'il est possible d'envisager la modification des massifs de fleurs devant l'église. Jean-Paul Fauconnet obtient l'accord du conseil de retirer les lettres à l'automne pour réfléchir à un autre aménagement – il tient à ce qu'une information soit communiquée le moment venu dans le bulletin

François Noblot fait le point des consultations qui ont été effectuées pour les travaux du budget 2011

Jean-Paul Fauconnet relate les réunions auxquelles il a participé :

AUDART et SAFER : suite au vote du SCOT, le conseil municipal sera appelé à modifier ou réviser son PLU

ERDF/GRDF : le renforcement de réseaux ne sera plus facturé aux communes suite aux nouveaux raccordements – projet de remplacer les 35 millions de compteurs par des compteurs dits « intelligents » - possibilité de réhabiliter les transformateurs, dont le coût compte tenu de la subvention est évalué entre 400 et 600 € - instauration de couloirs pour réseaux aériens entraînant des travaux d'élagage – amélioration des raccordements électriques – enfouissement des lignes HTA (il va se renseigner pour faire enterrer celles présentes sur Saint Lyé)

Jean-Philippe Hass informe le conseil que le conseil général envisage de supprimer pour la rentrée 2012 le service de transport scolaire du midi, conformément à son plan de rigueur budgétaire

Robert Besançon signale qu'un nouveau tas de détritus commence à s'amonceler voie de la Thomelle – il se fait par ailleurs le porte-parole de Mme Maréchal, rue des Maisons Brûlées qui rencontre des problèmes d'inondation.

Robert Cohen suggère la possibilité d'aménager des sanitaires dans le corps de garde : à ce jour, celui-ci est utilisé pour entreposer du matériel - Mr Besançon se demande s'il ne serait pas judicieux de le transformer en armoire électrique pour permettre les branchements lors du marché de Noël par exemple – le Maire va réaliser une étude et propose de l'inclure dans le projet «centre bourg»

Les échos du SIGE

Budget 2011 du SIGE

Lors de la réunion du conseil syndical du samedi 30 avril 2011, pour des raisons qui leurs sont propres, après avoir demandé un vote à bulletins secrets, les délégués de la commune de Macey ont voté contre la proposition de budget 2011 du S.I.G.E. présenté par le Président (4 voix pour et 4 contre).

Du fait du vote à bulletins secrets, la voix du Président ne peut-être ¨prépondérante¨. Aucune majorité ne se dégageant, le budget ne peut-être voté. La date ¨butée¨ de vote du budget 2011 fixée par les services de l'état étant le 30 avril, nous ne pouvons que constater cette situation d'échec.

Pour faire face à l'urgence et préserver les employés, le Président, conformément à la réglementation en vigueur, a, dès le lundi 02/05, alerté les services de la préfecture et leur a remis le dossier pour instruction et transmission à la Chambre Régionale des Comptes.

Lundi 06/06, une représentante de la Chambre Régionale est venue rencontrer le Président pour des compléments d'information et établir un budget, document soumis au Président le 09/06 pour relecture et accord de principe.

Ce document va donc pouvoir être transmis à Monsieur le Préfet afin qu'il prenne l'arrêté d'application.

Le maire

Marcel SPILMANN

ATELIER ARTISTIQUE

La commune de Saint-Lyé a été contactée par un artiste peintre. Celui-ci souhaite dispenser des cours de dessin et de peinture sur Saint-Lyé.

Ces cours seraient destinés dans un premier temps aux adultes.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître auprès de la mairie au 03.25.76.60.07 ou par mail : mairie@saint-lye.fr

13 juillet 2011

Rendez-vous place de l'église à 22h15 pour le départ de la retraite aux flambeaux.

Le feu d'artifice aura lieu à 23h au stade.

Il sera suivi à partir de 23h30 et jusqu'à 3h du matin d'un bal populaire à la salle des fêtes animé par «Mireille»

pour les enfants château gonflable

14 juillet 2011

11h : Revue du corps des sapeurs pompiers, sur l'esplanade de l'hôtel de ville et dépôt de gerbe.

16h : Goûter des enfants (coupon ci-joint)

18h à 24h00 : Bal dans le parc de l'hôtel de ville par Coda Musique

18h30 : Sangria

✂

14 juillet 2011

Coupon à apporter à la mairie qui vous remettra un ticket d'inscription **pour le 8 juillet**

Nom : Prénom :

Adresse :

Goûter enfant(s) de moins de 12 ans

- Nombre d'enfant(s) (gratuit) :

Nombre de plateau(x) repas (adultes + enfants)

..... * 1€ = ... (tarif lyotain)

..... * 6€ = ... (tarif extérieur)

Chèque à établir à l'ordre du trésor public

Année 2011 - Numéro 2

Club juniors ados : été 2011

Sorties en autocar : Payns **(Mairie)** St Lyé **(Ecoles)** Barberey **(Mairie)** Ste Maure **(Ecoles)**

Navette, sorties en adosbus **(9 places)** uniquement au départ de St Lyé **(Club)** et Barberey **(Mairie)**. Inscriptions au club ou au 06 31 89 63

JUILLET

		ANIMATIONS	HORAIRES	LIEUX	TARIFS	TRANSPORTS	DIVERS
Lu 4		Accueil libre - Projets de **création collective** (rosalie, journal télévisé) Soirée **FUTSAL** (+12ans)	13h30-19h 20h30-22h30	Club Ados Gymnase Payns			
Ma 5		Sortie LAC (Baignade, CO, jeux sur plage) Soirée **JEUX de SOCIETE**	10h30-18h30 20h30-22h30	Plage Mesnil St Père Club Ados	T1:5 € T2:6 €	P :10h30-18h30 St L:10h35 -18h20 B :10h45-18h10 St M:10h55-18h05	Pique nique
Me 6		Journée PECHE & BARBECUE (+12 ans) Accueil libre - Projets de **création collective** Atelier **pâtisserie**	10h-19h 13h30-19h	Trou d'eau des Patures Club Ados	T1:3 € T2:4 € 12 places	Navette Inscriptions	
Je 7		PARC D'ATTRACTIONS WALYGATOR www.walygatorparc.com	7h15-20h30	Maizières Les Metz	T1:18 € T2:20 € 40 places	Départ et retour de St lyé	Pique nique
Ve 8		Challenge **MULTI-EPREUVES** – Equipe de 2 *Tir carabine, sarbacane ,jeux d'esprit, toile d'araignée…*	13h30-19h	Terrain foot St Lyé *Challenge de 14h à18h*			
Lu 11		RAID ROLLERS (cf plaquette mini- séjours) Accueil libre	Cf plaquette 13h30-17h30	Cf plaquette Club Ados	T1:12 € T2:14 € les 2 jours		
Ma 12		RAID SPORTIF (cf plaquette mini-séjours) **RENCONTRE** avec les jeunes de Méry/seine et le groupe du raid sportif Accueil libre	Cf plaquette 10h-18h 13h30-18h30	Cf plaquette séjour Méry Sur Seine Club Ados	T1:24 € T2:28 € les 2 jours	Barb: 10h St Lyé:10h10	Pique nique
Me 13		Accueil libre - Projets de **création collective** + atelier **graffiti** FESTICOCCINELLE : *atelier, spectacle*	13h30-19h 10h-18h30	Club Ados Aix en Othe	T1:9 € T2:11 €	P :10h-18h30 St L :10h05-18h25 B :10h15-18h15 St M:10h25-18h05	Pique nique
Ve 15		Projets de **création collective** + atelier **graffiti** + construction **radeaux**	13h30-19h	Club Ados			
Lu 18		Sortie PARIS : Tour Eiffel & Batobus	7h50-20h	Paris	T1:16 € T2:18 €	Rdv gare 07h50-20h	Pique nique
Ma 19		TOURNOI FOOT (+12ans) Equipe de 7 SCENE MUSICALE–ANIMATIONS 10-12ans BARBECUE (+12ans)	14h-18h 14h-19h 19h-22h30	Terrain foot St Lyé	T1:3 € T2:4 €		
Me 20		Accueil libre - Projets de **création collective** Atelier **pâtisserie**	13h30-19h	Club Ados			
Je 21		RAID AVENTURE (+13 ans) EQUITATION (10/12 ans) Accueil libre	Cf plaquette 13h30-16h30 16h30-19h	Cf plaquette séjour Ecuries Payns	T1:34 € T2:38 € T1 :8 € T2 :9 €	Navette Inscriptions	
Ve 22		RAID AVENTURE (+13ans) PISCICULTURE - Pêche et animation Accueil libre	Cf plaquette 10h-17h 13h30-19h	Cf plaquette séjour Pisciculture Trouans	T1 :6 € T2 :7 €	St Lyé:10h Barb :10h10	Pique nique
Lu 25		**RENCONTRE** avec les **CLUBS** de la Rivière de Corps et de St Germain **Barbecue - Initiation Flag Football** **Atelier pizzas- Vidéo grand écran**	10h-23h	Terrain foot Rivière de Corps - Salle spectacle «Comédie St Germain»	T1 :6 € T2 :7 €	St Lyé :10h Barb :10h10 Retour 23h au club	
Ma 26		Accueil libre - Projets de **création collective**	13h30-19h	Club ados			
Me 27		Randonnée VTT – AEROMODELISME KARTING (+13 ans) -Possibilité de ne venir qu'au Karting (**Rdv 16h**) -Les juniors présents à la journée rentreront au club ou viendront voir la séance de kart à 16h	11h-19h	Secteur Grange l'Evêque DB Karting	T1:11 € T2:12 € Karting		Pique nique
Je 28		Sortie ESCALADE à Fontainebleau avec le **Groupe d'Escalade de Payns**	9h-18h30	Rochers de Fontainebleau	T1:12 € T2:13 €	P :9h-18h30 St L :9h05-18h25 B :9h15-18h15 St M:9h25-18h05	Pique nique
Ve 29		Challenge **MULTI-EPREUVES** Avec les clubs de La Rivière de Corps et de St Germain : **Baby foot humain, ball trap laser, fabrication pont de singe ...**	13h30-19h	Terrain foot St Lyé *Challenge de 14h à 18h*			

-HORAIRE TYPE DES ATELIERS : **14h-17h** - L'ACCUEIL LIBRE est réservé aux **plus de 11 ans**

AOUT

		ANIMATIONS	HORAIRES	LIEUX	TARIFS	TRANSPORTS	DIVERS
Lu 1		Accueil libre - Projets de **création collective**	13h30-19h	Club Ados			
Ma 2		Randonnée ROLLERS – EQUITATION Soirée **JEUX de SOCIETE**	11h-18h30 20h30-22h30	Vélovoie - Ecuries Payns	T1:8€ T2:9 €		Pique nique
Me 3		Accueil libre - Projets de **création collective** Atelier **pâtisserie**	13h30-19h	Club ados			
Je 4		Sortie SURPRISE	Renseignes toi au club		T1:8€ T2:9 €		
Ve 5		RALLYE AVENTURE Accueil libre	14h-17h 13h30-19h	Lieux divers Club ados			
		Fermeture du Club Lundi 8 au Vendredi 19 Août					
Lu 22		Accueil libre - Projets de **création collective**	13h30-19h	Club ados			
Ma 23		Sortie PAINTBALL (+ 12 ans) Accueil libre Soirée **FUTSAL** (+ 12 ans)	13h30-17h30 17h30-19h 20h30-22h30	Bois Pavillon Ste Julie Club ados Gymnase Payns	T1:15 € T2:17 € 24 places	B :13h30 St L :13h40	Décharge parentale, habits(voir club)
Me 24		Accueil libre - Projets de **création collective**	13h30-19h	Club ados			
Je 25		Sortie CINEMA Soirée COURSE D'ORIENTATION (+11ans)	13h-17h30 21h-22h30	Ciné City Club ados et stade	T1:8 € T2:9€	P :13h-17h30 St L :13h05-17h25 B :13h15-17h15 St M:13h25-17h05	Apporter lampe
Ve 26		Challenge **MULTI-EPREUVES**	13h30-19h	Terrain foot St Lyé *Challenge de 14h à 18h*			
Lu 29		Accueil libre - Projets de **création collective** Soirée **FUTSAL** (+ 12 ans)	13h30-19h 20h30-22h30	Club ados Gymnase Payns			
Ma 30		Sortie LASER GAME (10/12 ans) BOWLING (+12 ans)	13h45-17h30		T1:10 € T2:11 € T1:8 € T2:9 €	P :13h45-17h30 St L :13h50-17h25 B :14h-17h15 St M:14h10-17h05	
Me 31		PREPARATION de la soirée *«le 19-20 du club ados »* SOIREE *«le 19-20 du club ados »* Journal Télévisé en direct + apéro	13h30-19h 19h-21h	Club ados Salle des fêtes St Lyé			
Je 01		Accueil libre	13h30-19h	Club ados			

NOM : ..... **Prénom :** ..... **Age :** ..... **Commune :** .....

- ☐ **Journal télévisé**
- ☐ **Soirée futsal** 04/07 (+12ans)
- ☐ **Sortie lac** 5€ - 6€
- ☐ **Soirée jeux de société** 05/07
- ☐ **Pêche et barbecue** (+12ans) 3€ - 4€
- ☐ **Atelier pâtisserie** 06/07
- ☐ **Sortie Walygator** 18€ - 20€
- ☐ **Challenge multi-épreuves** 08/07
- ☐ **Rencontre avec les jeunes de Méry**
- ☐ **Atelier graffiti**
- ☐ **Festicoccinelle** 9€ - 11€
- ☐ **Sortie Paris** 16€ - 18€
- ☐ **Tournoi foot** (+12ans) ☐ **Scène musicale** ☐ **Barbecue** 19/07 3€ - 4€
- ☐ **Atelier pâtisserie** 20/07
- ☐ **Equitation** (10/12ans) 8€ - 9€
- ☐ **Pisciculture** 6€ - 7€
- ☐ **Rencontre St Germain, La Rivière (barbecue, flag, pizzas, vidéo)** 6€ - 7€
- ☐ **Randonnée VTT** ☐ **Karting** 11€ - 12€
- ☐ **Sortie escalade** 12€ - 13€
- ☐ **Challenge multi-épreuves** 29/07
- ☐ **Randonnée rollers – équitation** 8€ - 9€
- ☐ **Soirée jeux de société** 02/08
- ☐ **Atelier pâtisserie** 03/08
- ☐ **Sortie surprise** 8€ - 9€
- ☐ **Rallye aventure**
- ☐ **Sortie paintball** (+12ans) 15€ - 17€
- ☐ **Soirée futsal** 23/08 (+12ans)
- ☐ **Sortie cinéma** 8€ - 9€
- ☐ **Soirée course orientation** (+11ans)
- ☐ **Challenge multi-épreuves** 26/08
- ☐ **Soirée futsal** 29/08 (+12ans)
- ☐ **Sortie laser game** (10/12ans) 10€ - 11€
- ☐ **Sortie bowling** (+12ans) 8€ - 9€
- ☐ **Préparation soirée « le 19-20 »**
- ☐ **Soirée « le 19-20 »**

- ☐ **Raid rollers 12€ - 14€**
- ☐ **Raid aventure** (+13ans) 24€ - 28€

Club juniors ados : été 2011

Cet été, le club sera ouvert du lundi 05 Juillet au vendredi 05 août et du lundi 22 août au jeudi 1er septembre. La structure accueille les juniors (10-12 ans) et les ados (+13 ans) de St Lyé et des communes partenaires (Barberey, St Benoit Sur Seine, Ste Maure, Lavau, Mergey, Villeloup, Montgueux, Dierrey St Pierre, Creney).

Le club ados est un lieu d'animations, mais également un point de rencontres entre jeunes où chacun peut trouver sa place pour une activité, un séjour, une sortie. Le fonctionnement est particulièrement souple (carte d'adhésion annuelle de 5€ permettant l'accès à de nombreuses animations sans surcoût tarifaire, horaires aménagés) et permet aux jeunes de s'inscrire jusqu'au jour même de l'activité ou de la sortie. Pour certains temps de loisirs, les juniors sont séparés des ados, mais comme le club est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité, la mise en commun des 2 tranches d'âge est également favorisée.

Des activités à la carte seront proposées tout au long de l'été. L'accent sera mis sur les animations sur place, réalisées en plein air sur l'espace sportif ou sur d'autres sites de la commune de St Lyé : challenge multi-épreuves (baby foot géant, sarbacane, ball trap laser…), tournoi de foot et concert en plein air, journée pêche et barbecue, flag football et soirée pizzas vidéo avec la Rivière de Corps et St Germain.
Ces animations seront organisées en partenariat avec des associations locales, des prestataires ou en lien avec des clubs ados partenaires.

Deux raids de 2 jours et 1 nuit seront également au programme. Un séjour à dominante rollers le long de la vélovoie pour rejoindre Méry Sur Seine avec un hébergement au camping municipal et une rencontre avec des jeunes de l'association Méry Nouvelle Génération le lendemain. Le deuxième séjour sera un raid aventure réservé aux plus de 13 ans. Le groupe traversera une partie de la ville de Troyes en canoë avant d'installer le bivouac à Barberey, puis le lendemain, construction et essai de radeaux.

Différentes sorties complèteront le panel d'activités : lac, parc walygator, escalade à Fontainebleau, karting, paintball, équitation, sortie Paris…. Les jeunes auront la possibilité de s'engager sur des projets de création collective : atelier graffiti et mise en scène autour d'un journal télévisé utilisant différents supports (vidéo, interviews, marionnettes…) qui sera diffusé en direct à la salle des fêtes de St Lyé lors du pot de fin de session fin août.

Club Juniors-Ados Mairie St Lyé
4, avenue de la gare
10180 St Lyé
03 25 76 89 17 06 31 89 63 48
www.saint-lye.fr
profil facebook : cja saintlye

État civil*

Naissances

Camille MARTEL le 22 mai 2011
Léonie-Marie BIF le 23 mai 2011
Julia PIFFRE le 23 mai 2011
Kelya BERIAL le 26 mai 2011

Mariages

Kathia SCHOEFFRE et Jérôme LAGRANGE le 15 juin 2011

Décès

Geneviève VERNAZ le 31 mars 2011
Joëlle RINGENBACH le 21 avril 2011
Danielle TRANSLER le 23 avril 2011
Jacqueline ULMANN le 26 avril 2011
Christian LESDANON le 6 mai 2011
Hilda DEBERT le 18 mai 2011

Numéros utiles

Mairie	03 25 76 60 07
Maire annexe Grange l'Évêque	03 25 76 65 25
Uniquement les vendredis de 18h30 à 19h30	
Écoles de Saint-Lyé	
Maternelle	03 25 76 51 63
Primaire	03 25 76 63 58
Écoles de Grange l'Évêque	
Maternelle	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 65 25
Accueil de loisirs Restaurant scolaire	03 25 76 61 92
Club juniors ados	03 25 76 89 17
Bibliothèque	03 25 81 32 47
Point social	03 25 76 12 91
Dépannage électricité	08 10 33 30 10
Urgence sécurité gaz	08 00 47 33 33
Gaz France DolceVita	09 69 32 43 24
Raccordement gaz	08 10 22 40 00
La poste	03 25 76 60 00
Admr	03 25 41 06 83
Services d'urgence	
Police municipale	06 78 00 48 78
Gendarmerie	17
Brigade de Barberey	03 25 42 32 90
Pompiers	18
Samu	15

*Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal

Boîte à idées et suggestions

Le conseil municipal étudiera toutes les propositions qui seront déposées mais il n'est possible de répondre qu'aux questions nominatives. Merci de laisser vos coordonnées.

Cette partie est faite pour vous : donnez vos idées, vos suggestions (à retourner à la mairie), possibilité également par mail sur le site de la commune **http://www.saint-lye.fr**

_____

_____

Imprimé par nos soins